

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail – Justice – Solidarité*

-----  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

DECRET D/2011/ 249 PRG/SGG  
Portant nomination d'un Ambassadeur

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

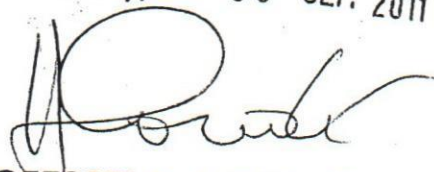
- Vu la Constitution ;
- Vu Le Décret D/2011/007/PRG/SGG/du 24 décembre 2010, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu Les Décrets/D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG SGG du 04 janvier 2011, portant nomination des ministres ;

### DECRETE

**Article 1<sup>er</sup> :** ELHADJ BANGALY DABO, Ancien Ambassadeur est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée auprès de la République d'Angola.

**Article 2 :** Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 06 SEP. 2011



PROFESSEUR ALPHA CONDE